

SÉLECTION INTERNATIONALE LETTRES – SESSION 2021

ÉTUDES CLASSIQUES – RAPPORT DU JURY

ÉPREUVE ÉCRITE DE SPÉCIALITÉ RAPPORT PRÉSENTÉ PAR DANIEL BÉGUIN

L'épreuve écrite consiste en un sujet unique, qui doit être traité par tous les candidats, quelle que soit leur spécialité. Il est conçu comme complémentaire aux épreuves orales, lesquelles ont pour but d'évaluer l'aisance et la maîtrise dont les candidats font preuve dans le domaine où ils exerceront leurs talents de chercheurs.

Ce sujet unique invite les candidats à replacer leur spécialité dans le cadre plus général des études classiques, et à réfléchir sur leur contenu, leur évolution au cours de l'histoire, et la place qu'elles occupent dans nos sociétés.

Il permet, notamment, aux candidats d'analyser les raisons qui les ont poussés à choisir leur domaine d'étude et à expliquer, aux autres et peut-être aussi à eux-mêmes, pourquoi ils ont décidé de s'y former et d'en faire leur avenir professionnel.

La dissertation est un exercice qui oblige à réfléchir et à argumenter. Les candidats doivent rassembler leurs connaissances et leurs idées, les disposer dans un ordre correct, et les exprimer brillamment afin de défendre un point de vue, de le rendre convaincant et de le faire triompher. Cette aptitude, si elle est bien maîtrisée à l'écrit, sera aussi d'un grand secours à l'oral. Ainsi, l'épreuve de l'entretien devant un jury pourrait être vue comme la forme orale de la dissertation, dans laquelle le sujet serait de démontrer l'intérêt et la pertinence de telle ou telle candidature.

Elle mobilise des connaissances dans tous les domaines : pour commencer, dans ceux qui concernent directement l'antiquité gréco-romaine (littérature, art, histoire, sciences, archéologie), et, plus largement, dans ceux qui appartiennent à la période moderne, mais où l'influence de l'antiquité se fait sentir, par exemple le cinéma, la bande dessinée, ou les débats qui agitent actuellement la vie intellectuelle et politique. Bref, elle fait appel à la culture générale : plus cette dernière est étendue, et plus les candidats auront de la matière pour donner une forme concrète à leurs idées, pour développer leurs arguments dans des directions multiples et pour répondre à la question d'une manière aussi complète que possible.

Les examinateurs sont sensibles à la capacité que présentent les candidats d'établir des relations entre des domaines qui sont habituellement considérés comme étrangers les uns aux autres, pourvu que les rapprochements qui sont opérés ne soient pas arbitraires, mais pertinents et justifiés. La capacité de penser de façon interdisciplinaire, ou transdisciplinaire, en abaissant les cloisons qui isolent les disciplines les unes des autres et risquent de les aveugler ou de les étouffer, est un atout. Les excellents candidats, en plus d'être cultivés et compétents, se doivent aussi d'être originaux, s'ils veulent un jour apporter une contribution marquante au domaine dont ils feront leur profession.

Au moment où les candidats sont invités à composer leur dissertation, ils n'ont nul besoin de documents extérieurs. Ils doivent seulement mobiliser et ordonner les idées et les connaissances qui sont déjà dans leur esprit. L'exercice étant de durée limitée, ils n'auraient pas le temps de trouver ailleurs la matière qui ferait présentement défaut à leur réflexion.

Le sujet qui a été donné lors de la session 2021 invite, lors d'une première lecture, à répondre par oui ou par non. Les examinateurs n'ont aucune idée préconçue, ils sont ouverts à toute opinion qu'exprimeraient les candidats, pourvu qu'elle soit argumentée correctement et nourrie d'exemples pertinents. Dans la dissertation, ce qui est examiné, ce n'est pas le fait de

savoir si la réponse est vraie ou fausse, ou si c'est la réponse attendue, mais si elle est rigoureusement construite et présentée de manière persuasive, quel qu'en soit le contenu.

Le fait de simplement répondre par oui ou par non n'est pas la démarche la plus intéressante, car elle laisse de côté un problème que le sujet pose implicitement, en filigrane, au lecteur qui sait lire entre les lignes. Mais c'est celle qui a été adoptée par les candidats de la présente session. Examinons donc la manière de la mettre en œuvre pour produire une dissertation de qualité. Il s'agit d'une structure en deux parties, précédées d'une introduction et suivies d'une conclusion : la première argumente la position qu'on rejette, et la seconde, celle qu'on adopte.

Lorsqu'on apporte une réponse après avoir examiné le pour et le contre, il est fondamental de commencer par examiner les arguments qu'on va rejeter et terminer par ceux qu'on va accepter, pour éviter que la conclusion ne soit en rupture, en dissonance, avec le fil du discours et de l'argumentation. Pour résumer ce principe général en une phrase, cela donnerait « On pourrait croire que notre époque se situe en (continuité ou rupture, au choix du candidat) car tel et tel exemple (discutés par le candidat) pourraient le laisser penser, mais en réalité elle est en (continuité / rupture) comme le prouvent tel et tel exemple, d'une portée plus générale ou d'une importance plus grande ; en conclusion, on peut constater que notre époque est certainement soumise aux influences diverses et souvent contradictoires du passé et du présent, mais qu'au final, ce sont les forces de la (continuité / rupture) qui l'emportent ».

Nous avons souligné les mots qui indiquent la manière dans l'argumentation est structurée : une opposition entre un premier regroupement d'arguments d'une force moindre et un second, consistant en des arguments plus convaincants, sur lesquels enchaînera directement la conclusion.

Toute argumentation qui se veut construite, persuasive et portée par un mouvement naturel et sans fausse note procède par une amplification graduelle : elle commence par des exemples d'une force moindre, continue par ceux qui possèdent une force moyenne, et s'achève en exposant les arguments les plus forts.

Cette règle est valable au niveau des grandes parties de la dissertation, mais aussi à l'intérieur de chaque partie.

Un autre point auquel les candidats doivent prêter attention est celui de la continuité du discours, de sa dynamique. Si les arguments se suivent dans un ordre qui paraît « naturel », si les transitions entre des questions différentes sont judicieusement ménagées (par opposition, par gradation du moins vers le plus, par élargissement du plus petit au plus grand), l'exposé paraîtra plus agréable au lecteur, et l'argumentation passera, dans l'esprit du lecteur, du statut d'opinion exprimée à celui d'évidence indiscutable (ou du moins, difficile à contredire).

Prenons un exemple concret. Supposons que nous voulons montrer que notre époque se situe dans une continuité : nous ferons se succéder les exemples dans un ordre à la fois chronologique et logique. Nous rappellerons que le grec et le latin sont toujours enseignés dans tel ou tel pays, dans telle ou telle partie du monde ; qu'à la suite de cela, certains feront de l'antiquité gréco-latine le cœur de leur profession (enseignement, recherche scientifique), tandis que d'autres y puiseront leur inspiration dans les domaines de la littérature (*Salammô* de Flaubert pour le roman, *La guerre de Troie n'aura pas lieu* de Giraudoux pour le théâtre, etc.), de la bande dessinée (*Astérix* de Goscinny et Uderzo ; *Alix* de Jacques Martin), de l'architecture (édifices néo-classiques de Ricardo Bofill) ; que, même si certains n'ont pas bénéficié des études classiques, l'antiquité ne présente à eux, de façon répétée, sous forme d'expositions permanentes ou temporaires dans des musées et de destinations touristiques ; que la physique moderne s'est construite en réhabilitant et en donnant une forme concrète à l'atome, dont certains savants grecs ont eu l'intuition ; que, plus encore, nos républiques et démocraties modernes revendiquent, comme héritage et sources d'inspiration, la république romaine ou la démocratie athénienne (notamment dans un débat récent, où il était question de savoir s'il ne

faudrait pas désigner les dépositaires de responsabilités sociales ou politiques par tirage au sort).

Supposons, au contraire, que la rupture soit le phénomène majeur et que la continuité ne soit qu'apparente. Nous argumenterons, par exemple, en montrant que les études classiques, dans tous les pays, ne constituent plus la voie royale ou la colonne vertébrale de l'enseignement, mais qu'elles occupent une position de niche professionnelle, au milieu d'une multitude d'autres filières conduisant à d'autres métiers, plus connus ou plus prisés ; que les lettres, les arts et l'architecture de la modernité se sont construits souvent en opposition aux formes esthétiques héritées de l'antiquité (le romantisme, au XIX^e siècle, réhabilitait le moyen-âge ; le surréalisme était un mouvement typiquement moderne, qui n'aurait pas existé sans la psychanalyse freudienne ; le cubisme et l'op art déconstruisent la tradition picturale de l'Occident ; certains sculpteurs s'inspirent des arts africains ; les gratte-ciels n'ont pas d'équivalent dans l'Antiquité... à part peut-être la tour de Babel) ; qu'en matière juridique, en Europe, les principes hérités du droit romain sont concurrencés par ceux du droit anglo-saxon ; et surtout que, du fait d'une mondialisation qui se fait sentir davantage chaque jour, les usages, les formes artistiques, les débats intellectuels, les conflits sociaux, politiques, militaires de l'ensemble de la planète entrent dans notre champ de perception et exercent des influences diverses sur nos manières de penser et nos comportements.

Mais un autre plan est possible, qui consisterait à examiner d'abord les deux parties de la question posée, puis la forme de la question elle-même. On obtient alors un mouvement en trois parties, selon la structure suivante : « Dans nos sociétés, on peut **certes** observer une (continuité / rupture, au choix du candidat) par rapport à l'antiquité grecque et latine ; **mais** les phénomènes de (continuité / rupture) coexistent ou prennent le dessus ; **en réalité**, nos sociétés ne cessent de se transformer par le jeu des évolutions internes et des influences réciproques, en sorte qu'au fur et à mesure que nous nous éloignons dans le temps, nous gardons le souvenir des réalités antiques, mais qu'elles risquent de nous paraître de plus en plus distantes et étrangères ».

Ce type de plan présente une contrainte provoquée par le fait que l'exercice est en temps limité : la place accordée à l'examen du pour et du contre sera réduite ; en contrepartie, la nécessité de ne conserver que les idées et les exemples les plus pertinents empêchera la dissertation de se perdre dans les petits détails.

Il présente en revanche un avantage qui lui permet de surclasser le précédent type de plan : il replace la question dans un contexte plus large, ce qui lui permet de découvrir un élément de réponse que le simple examen du pour et du contre rendait invisible à la réflexion, à savoir, pour prendre comme exemple le sujet qui était proposé, que la marche du temps, à elle seule, modifie inéluctablement les rapports que nos sociétés entretiennent avec leur passé.

Le plan en deux parties, s'il est correctement appliqué, permet de répondre honorablement à la question posée, mais sans aller au-delà ; le plan en trois parties, parce qu'il élargit les perspectives, permet à la réflexion d'approfondir son analyse, en montrant qu'une réponse plus intéressante, plus originale et plus vraie se dégage du dépassement de la question posée. La démarche tripartite illustre le fonctionnement même de la dialectique : elle confronte la thèse et l'antithèse pour aboutir à une synthèse.

Pour finir, exposons brièvement les attentes du jury en matière d'introduction et de conclusion.

L'introduction doit éviter deux écueils : celui d'être trop longue, et celui d'énoncer d'emblée la réponse à la question posée, ce qui enlèverait tout suspense à la lecture de la dissertation. Elle doit procéder en deux temps. Il lui d'abord replacer le sujet dans un contexte qui justifie l'intérêt de la question posée : par exemple, on pourrait rappeler, en matière de littérature, la querelle des Anciens et des Modernes dans la France du XVII^e siècle, ou les

débats récurrents qui agitent tel ou tel pays européen sur la place qu'il convient d'accorder aux études classiques dans l'enseignement. Ensuite, elle annoncera le plan qui sera suivi dans le développement, en évitant les tournures trop lourdes du style « nous verrons d'abord ceci..., puis nous étudierons cela..., et nous terminerons par... » mais en les remplaçant par des phrases légères et élégantes.

La conclusion ne doit pas être trop longue non plus. Elle aussi procède en deux temps. D'abord, elle récapitule, en une sorte de résumé, les points développés lors de la discussion et elle énonce, clairement et sans ambiguïté, la réponse apportée à la question posée. Ensuite, et cela n'est pas toujours facile à faire, elle termine la dissertation sur un élargissement qui replace l'ensemble de la question telle qu'elle a été traitée dans un contexte encore plus général : par exemple, elle pourrait constater que le problème posé s'est présenté et se présentera dans toute société qui doit tenir compte simultanément du caractère immuable de ses traditions et du mouvement perpétuel qui s'impose à tout ce qui est vivant, et qui est donc affecté par le changement, conformément à une loi naturelle contre laquelle aucune force ne peut lutter.

ÉPREUVE ORALE DE SPÉCIALITÉ RAPPORT PRÉSENTÉ PAR MATHILDE SIMON

Le jury a entendu trois candidats, qui devaient préparer, à distance, un sujet en relation avec les centres d'intérêt que chacun d'entre eux avait mentionnés dans leur dossier de candidature. Cette épreuve se présentait sous la forme d'un commentaire de quelques textes sélectionnés parce qu'ils renvoyaient à différents aspects du sujet proposé, à différentes étapes chronologiques également. Ce type d'épreuve avait déjà été retenu les années précédentes. Nous avons entendu trois oraux de bonne tenue, que nous avons eu plaisir à entendre.

Les candidats doivent d'abord présenter les aspects généraux du thème de réflexion qui est indiqué dans le texte liminaire, en une courte présentation qui doit permettre de comprendre les raisons de la mise en perspective des textes proposés. C'est l'occasion pour le jury de mesurer la capacité de problématisation du candidat et, de manière indirecte, la pertinence du projet de recherche qu'il propose dans son dossier. Sont ensuite mis en valeur les différents enjeux de la question posée, à travers un examen attentif et une confrontation des textes présentés (avec leur traduction), qui visent à en montrer, en particulier, les étapes chronologiques, en fonction de l'évolution politique et sociale dans l'Antiquité. À partir de textes de Cicéron, de Quintilien et de Sénèque, un candidat a pu ainsi retracer les modifications profondes qui ont affecté la conception romaine de l'éducation oratoire, depuis la fin de l'époque républicaine, où l'éloquence joue un rôle actif dans la vie politique de la cité, jusqu'à la période impériale qui en marque à la fois le succès et un certain appauvrissement, du moins aux yeux des Anciens. Cinq textes relatifs à l'usage des plantes ont également été soumis à la sagacité d'un candidat qui a pu appuyer sur des exemples concrets sa présentation du rapport de la médecine antique à l'usage des plantes et caractériser le rôle de ces végétaux dans des passages ressortissants à des genres différents (traité, épopée...). Le mythe de Pâris a pu aussi être abordé par le biais du commentaire de trois textes, épique, tragique et mythographique, ce dernier type d'écrit semblant moins familier à l'étudiant.

Les candidats ont su, de manière globalement satisfaisante, mobiliser leur culture personnelle pour préciser le contexte des différents extraits et articuler ainsi leurs points communs et leurs divergences. Il est nécessaire d'avoir bien préparé, en étayant ses recherches sur une culture classique solide, le projet de recherche présent dans le dossier pour pouvoir réagir à des textes de nature très différente. L'entretien avec le jury vise à corriger, éventuellement, certaines analyses, à les affiner, à mettre au jour, également, des connaissances qui n'ont pas été mises en valeur dans l'exposé, à apprécier la capacité du candidat à mener à bien l'enquête annoncée.